

*Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* se sont enorgueillis de publier samedi le premier palmarès des cégeps. À lire ses promoteurs, ce palmarès serait « incontournable pour tous les étudiants désirant faire un choix éclairé sur leur cheminement scolaire ».

Cela est faux et trompeur. L'usage proposé de ce palmarès est à la fois dangereux pour nos institutions éducatives publiques et fallacieux sur le plan scientifique.

Si ce palmarès est le premier à être publié au niveau collégial, il existe déjà depuis longtemps pour le secondaire. C'est en effet à partir de l'année 2000 que l'Institut Fraser publie un premier palmarès des écoles secondaires en association avec le magazine *L'Actualité*. Fondé en 1974 par l'économiste Michael Walker, l'Institut Fraser est un *think tank* canadien libertarien dont la mission est de promouvoir un plus grand choix et des marchés compétitifs.

D'un point de vue politique, les palmarès en éducation font la promotion à la fois du libre choix des familles et d'une logique de mise en concurrence des établissements publics. Si la revue *L'Actualité* a renoncé depuis 2008 à son palmarès des écoles, c'est *Le Journal de Montréal* qui a repris ce flambeau.

Cette décision de proposer un palmarès des cégeps tient sans doute autant de leur volonté d'attirer davantage de lecteurs que de l'ignorance des fondements politiques de ces outils. Après tout, comme le disait John Maynard Keynes, « les hommes d'action, qui se croient parfaitement affranchis des influences doctrinales, sont le plus souvent les esclaves de quelque économiste défunt ».

Cette logique de mise en concurrence s'oppose à la philosophie politique sociale-démocrate qui a présidé à la naissance des cégeps dans les années 1960. Ces derniers ont été créés pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur à tous les jeunes, quelles que soient leurs origines.

Il s'agissait de mettre fin au clivage entre les collèges classiques privés réservés à l'élite et les écoles de métier et les instituts professionnels. Si aucun palmarès n'était publié auparavant au niveau collégial, il faut noter que des mécanismes continus d'évaluation sont en place pour permettre l'amélioration des différents programmes. Au contraire, les données des palmarès conduisent à promouvoir une segmentation des établissements et à constituer un pôle d'établissements de relégation.

#### Palmarès des avantages sociaux

De surcroît, la méthodologie de mesure est fondée sur une vision simpliste. Car ce qui est présenté comme une mesure de la performance des établissements collégiaux est lié surtout à des effets de composition sociale. En effet, le seul critère utilisé pour établir le rang d'un programme dans le palmarès est le taux de diplomation deux ans après la durée prévue des études.

En tête du classement des programmes préuniversitaires, on trouve ainsi le Collège Dawson, où le taux est de 92,3 % en sciences de la nature et de 74,5 % en sciences humaines. En queue de ce classement, on trouve le collège de Rosemont, où le taux est de 59,2 % en sciences de la nature et de 30,3 % en sciences humaines.

À la suite du palmarès, *Le Journal* précise certes quelques différences de composition : ainsi au collège de Rosemont, on compte 10,7 % d'étudiants en situation de handicap et la moyenne des élèves au secondaire est de 66,8 %, alors qu'au collège Dawson, on ne compte que 7,4 % d'étudiants en situation de handicap et une moyenne de 78 %. On comprend donc déjà que la position d'un programme dans le classement est fortement influencée par le niveau moyen des élèves ainsi que par la plus ou moins grande présence d'étudiants à besoins particuliers.

Mais surtout, le palmarès occulte le principal facteur de réussite : l'origine sociale. C'est le diplôme des parents, conjugué au sexe de l'élève, qui a l'effet le plus important sur la réussite : les chances d'obtenir un diplôme universitaire à 25 ans passent de 86 % chez les filles qui ont deux parents diplômés du deuxième ou du troisième cycle universitaire à 4 % chez les garçons qui n'ont aucun parent diplômé du secondaire. Ainsi, ce n'est ni la performance de l'établissement ni même celle de l'élève qui est mesurée par le palmarès, mais simplement un indicateur de l'avantage social que procure aux élèves d'un même établissement le fait d'avoir des parents diplômés.

De ce point de vue, la promotion d'une mise en concurrence des établissements risque d'avoir un effet négatif sur la diplomation en accentuant la non-mixité sociale des établissements. Cette forme de compétition entre institutions conduit à diminuer les chances des enfants issus des familles les plus défavorisées scolairement de pouvoir bénéficier des effets positifs de la socialisation avec des jeunes plus favorisés.

Il est désolant de voir des médias promouvoir ces palmarès éducatifs qui pervertissent la philosophie politique qui a présidé à la création du réseau public d'éducation et aggravent les inégalités sociales de réussite au Québec.